

Paris, le 3 juin 2014

***OPPOSITION DU RDSE AU PROJET DE REFORME TERRITORIALE
ANNONCE PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE***

Le groupe sénatorial du RDSE a, dans sa réunion du 3 juin, exprimé les plus grandes réserves et son **opposition à plusieurs des orientations du projet de réforme territoriale** du Président de la République. **Cette réforme est menée sans cohérence quand elle n'est pas une succession de contradictions.**

La vraie urgence serait de s'attaquer à la **réforme de la fiscalité locale**, illisible et injuste pour les citoyens et les territoires. Il était illogique de commencer par la réforme des élections départementales avec le trop fameux binôme que le RDSE n'avait pas voté et qui est aujourd'hui très largement rejeté. Il est aussi inacceptable de proposer un **découpage de régions qui résulte d'arbitrages réservés à quelques grands élus socialistes, au mépris des réalités géographiques, historiques et sociologiques** ; tout aussi irrationnel de **vider les conseils départementaux de leur substance** en faisant élire fin 2015 de nouveaux conseillers départementaux avec pour seule mission véritable de gérer leur extinction, tout en suspendant le succès de cette évaporation à une révision constitutionnelle plus qu'aléatoire, encore plus incongrue de **faire voter il y a quelques mois la suppression de la clause de compétence générale pour proposer l'inverse aujourd'hui.**

Au lieu d'une réforme bancaire à marche forcée **il est plus que temps de reprendre une démarche de réforme rationnelle.**